

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.613-1 ;

Vu l'arrêté du 5 février 2018 relatif à l'accréditation de l'Université de Montpellier l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ANTOINE BACQUET, né le 19 octobre 2000 à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (051) en vue de son inscription à la formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE**, spécialité Métiers du Multimédia et de l'Internet est délivré à **M. ANTOINE BACQUET**

au titre de l'année universitaire 2021-2022 pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 10 mars 2023

Le titulaire

Le Président

Le Directeur de l'IUT de Béziers

*La rectrice de la région académique,
Chancelière des universités*

N° UMONTP 16992498

/2023202109765



Philippe Augé



Sophie Béjean